

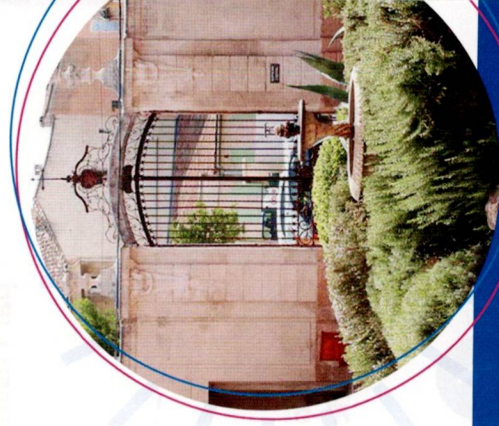


Secteurs d'interventions

- L'Isle sur la sorgue, Saumane, Fontaines de Vaucluse, Lagnes, Cabrières d'Avignon
- Le Thor, Châteauneuf de Gadagne, Cavaillon, Caumont sur Durance
- Velleron, Pernes les Fontaines, Le Beaucet, La Roque sur Pernes, Saint Didier, Venasque

Cette équipe est rattachée au Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) qui dépend du centre hospitalier de proximité de l'Isle sur la sorgue. **L'ESA** est en lien avec les différents services du centre hospitalier :

- de l'accueil de jour,
- de la plateforme des aidants,
- de l'EHPAD



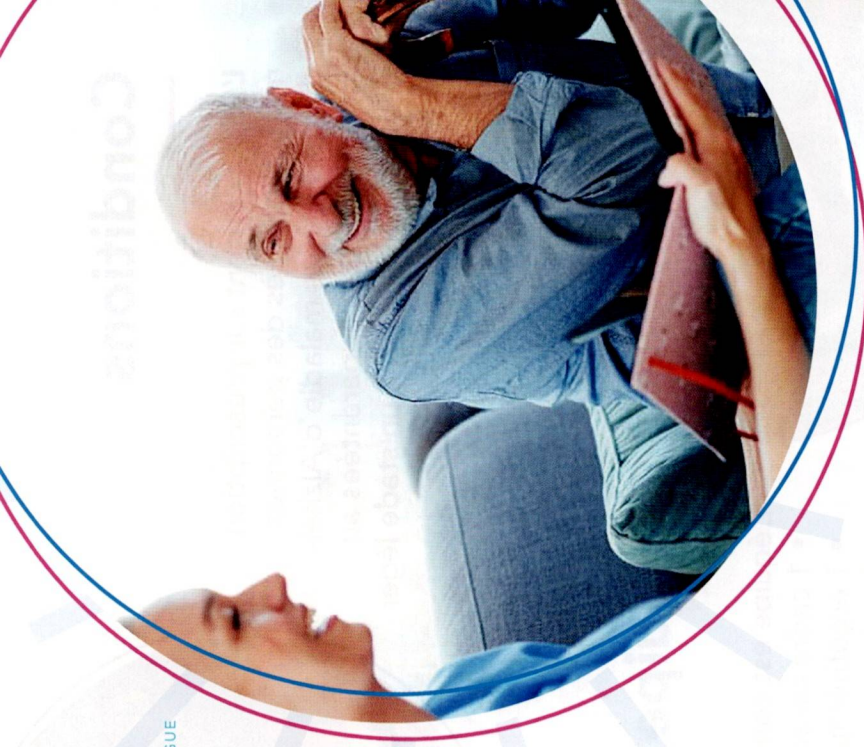
CENTRE HOSPITALIER DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Place des Frères Brun CS 30002

84808 L'Isle-sur-la-Sorgue

Mail : ssiad.isle@hopital-islesursorgue.fr

04 90 21 35 90



ESA

L'Équipe Spécialisée Alzheimer ou maladies apparentées

L'ESA réalise sur prescription médicale des séances de réhabilitation et d'accompagnement permettant la sollicitation des capacités cognitives, l'apprentissage de stratégies de compensation, la diminution des troubles du comportement ainsi que le soutien dans la relation aidé/aidant. L'objectif étant de maintenir le bénéficiaire autonome le plus longtemps possible.

La prise en charge s'effectue sous forme de séances d'une heure, 12 à 15 séances maximum réparties sur une durée de 3 mois, au domicile du bénéficiaire.



Conditions

L'ESA intervient sur prescription médicale auprès des personnes diagnostiquées maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées au début de la maladie, à un stade léger et modéré (MMS >15/30).

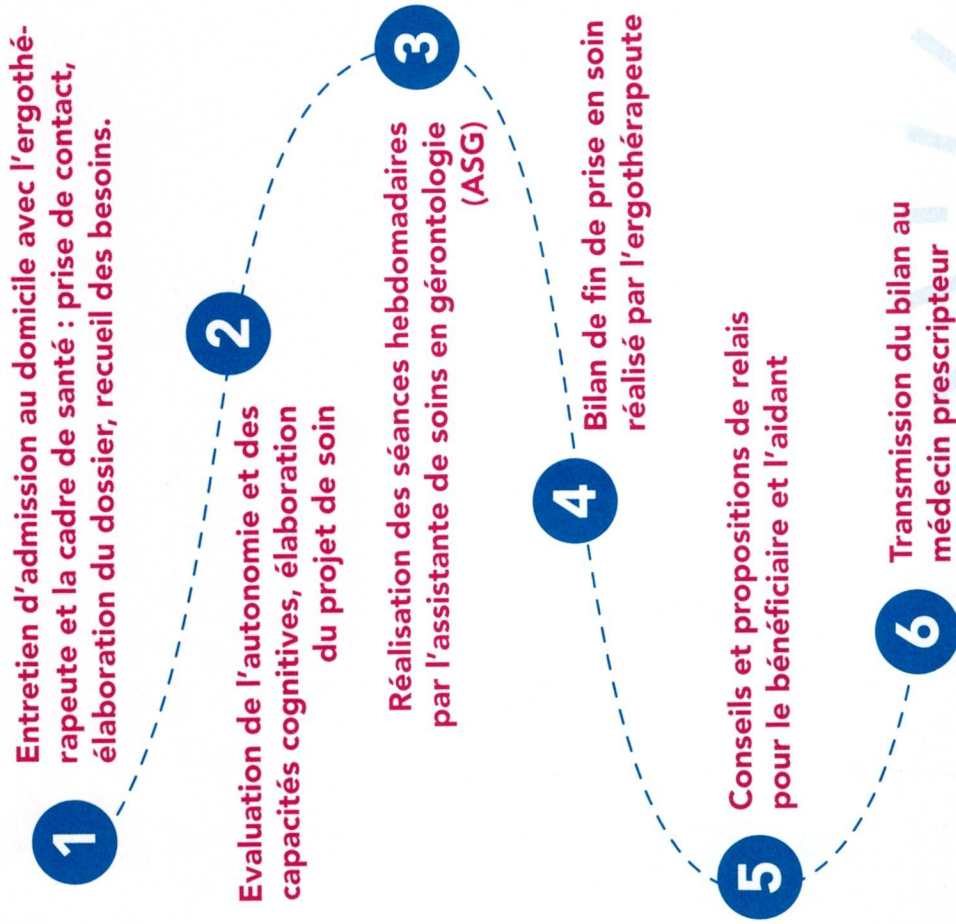


L'équipe soignante

L'équipe est composée de :

- 1 cadre de santé
- 1 ergothérapeute
- 2 assistantes de soins en gérontologie (ASG)
- 1 secrétaire

Les étapes du parcours



Le coût

Le coût des séances est pris en charge intégralement par l'assurance maladie.



Les démarches administratives

Le dossier de demande de prise en soin se fait par téléphone auprès du secrétariat.



Les fréquences d'intervention

Les séances ont lieu au domicile du bénéficiaire. Elles sont individuelles, durent 1h, à raison d'1 fois par semaine.